édition juin 2025

LE GUIDE PRATIQUE

pour vous déplacer au quotidien

CC du Sud Messin

SUD MESSIN

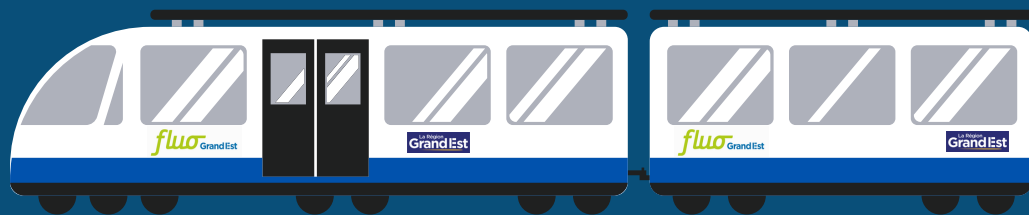

Au sein de la Communauté de Communes du Sud Messin, **près de 6 déplacements du quotidien sur 10 sont réalisés en voiture** (*EDGT SCoTAM 2017*). La voiture constitue aujourd'hui un mode de déplacement indispensable, en particulier pour les trajets domicile-travail, où elle est utilisée par les actifs du territoire dans 90 % des cas (*INSEE RP 2021*).

En conséquence, cette dépendance à l'automobile engendre des coûts non-négligeables pour la collectivité et la société, qu'ils soient économiques, environnementaux, énergétiques ou humains. **Près de 11.4 % des ménages du Sud Messin seraient en situation de précarité énergétique liée aux déplacements quotidiens** (GEODIP, 2021), révélant des difficultés financières associées aux dépenses de carburant.

Pour développer des alternatives à la voiture individuelle, la CCSM travaille actuellement sur la mobilité de demain puisqu'elle vient d'approuver son Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) qui définit une stratégie globale de mobilité pour les années à venir.

Ce guide pratique à pour objet de présenter les solutions de mobilité actuellement disponibles sur le territoire ou à proximité immédiate.

SOMMAIRE

TRANSPORTS EN COMMUN | 3

MOBILITÉS PARTAGÉES | 8

MOBILITÉS ACTIVES | 10

BORNES DE RECHARGE | 13

OÙ M'INFORMER ? | 14

LES TRANSPORTS EN COMMUN

SE DÉPLACER EN BUS LIGNES FLUO 57

La Communauté de Communes du Sud Messin n'organise pas de service public de transport régulier mais bénéficie du **service de transport interurbain "FLUO 57"** organisé par la Région Grand Est. Les cars régionaux du réseau FLUO 57, accessibles à tous, desservent le territoire de la Communauté de Communes par le biais de 3 lignes régulières couvrant l'ouest et le centre du territoire.

Ligne 64
| Béchy - Metz

- **BECHY**
- LUPPY
- BUCHY
- VIGNY
- PAGNY-LES-GOIN
- GOIN
- VERNY
- POURNOY-LA-GRASSE
- FLEURY
- POUILLY
- METZ (ACACIAS)
- METZ (LOTHAIRE)
- **METZ (GARE ROUTIERE)**

Ligne 65
| Louvigny - Metz

- **LOUVIGNY**
- CHEMINOT
- SILLEGNY
- POMMERIEUX
- COIN-SUR-SEILLE
- POURNOY-LA-CHETIVE
- COIN-LES-CUVRY
- CUVRY
- MARLY
- MONTIGNY-LES-METZ
- METZ (CHARLES PETRE)
- METZ (BON SECOURS)
- METZ (ROI GEORGE)
- METZ (AVENUE FOCH)
- **METZ (GARE ROUTIERE)**

Ligne 27
| Château-Salins - Metz

- **CHÂTEAU-SALINS**
- DELME
- PUZIEUX
- ALAINCOURT-LA-COTE
- LIOCOURT
- FOVILLE
- MONCHEUX
- SALLY-ACHATEL
- SECOURT
- SOLGNE
- BUCHY
- SILLY-EN-SAULNOIS
- PONTOY
- ARS LAQUENEXY (MERCY)
- METZ (GRIGY)
- METZ (PEUPLIERS)
- METZ (ASPTT)
- METZ (HESTAUX)
- METZ (GARE SNCF)
- **METZ (GARE ROUTIERE)**

▶ Se référer aux fiches régionales sur fluo.grandest.fr pour découvrir les arrêts et horaires de chacune des lignes. Les principaux arrêts des trois lignes sont présentés ci-dessus.

▶ **L'accès aux cars scolaires** (en dehors des cars élémentaires) **est autorisé par le conducteur à tout voyageur**, en fonction du nombre de places disponibles et après l'embarquement de tous les élèves.

www fluo Grand Est

TARIFICATION

Ticket unitaire	**4 €**
Abonnement mensuel	**50 €**
Abonnement annuel	**420 €**

▶ Un tarif unique quelle que soit la distance et le trajet (*prévoyez l'appoint*).

▶ Des tarifs réduits sont proposés pour les cars scolaires, les **-26 ans** et les **bénéficiaires complémentaire santé solidaire**.

▶ Des avantages sont également proposés avec la **carte Fluo annuelle** (*réduction de 50 % sur le ticket unitaire*) et pour les usagers TER Grand Est.

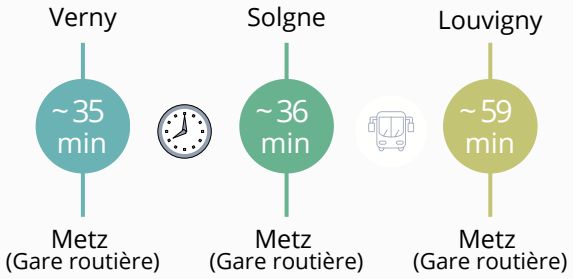

ARRÊTS ET ITINÉRAIRES DES CARS FLUO 57 DANS LE SUD MESSIN

Certains **arrêts peuvent être desservis à la demande** et des **services peuvent être déclenchés sur réservation** en contactant le transporteur. Se **référer aux fiches horaires de la ligne 27, 64 et 65,** disponibles sur fluo.grandest.fr, pour plus d'informations sur les arrêts et services concernés.

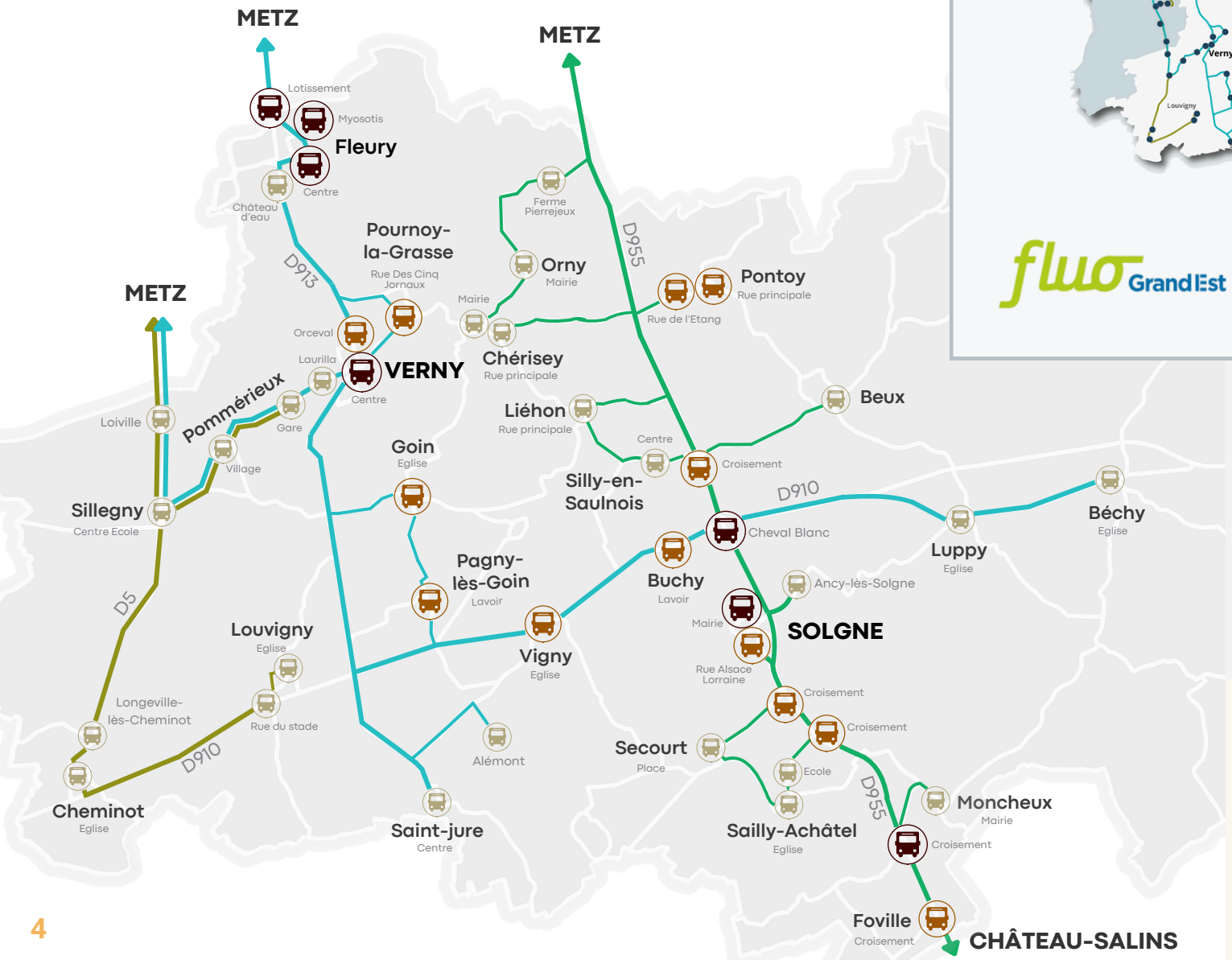

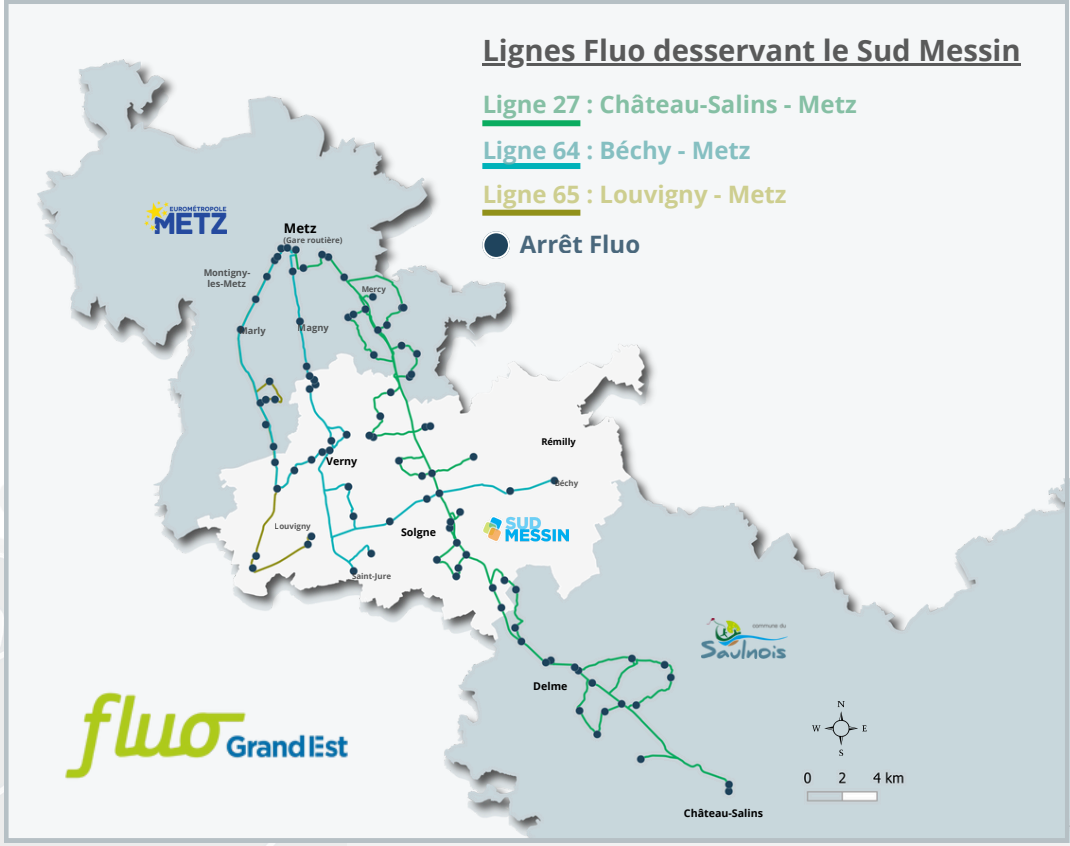

Arrêts de cars Fluo dans le Sud Messin

Nbr de cars par jour (2 sens de circulation)

- **> 10 bus / jour**
- **5 à 10 bus / jour**
- **2 à 5 bus / jour**

Source : Fluo.grandest.fr - fiches horaires cars Fluo 57

Le saviez-vous ?

L'employeur à l'obligation de **rembourser à minima 50 %** (*secteur privé*) **des frais d'abonnements liés aux transports publics** de ses salariés et peut rembourser jusqu'à 75 % (*secteur public*). Les titres de transport à l'unité ne sont pas concernés par cette prise en charge.

SE DÉPLACER EN TRAIN

LIGNES TER

Contrairement à l'Ouest et au centre du territoire intercommunal, l'Est de la Communauté de Communes du Sud Messin n'est pas desservi par le réseau de cars interurbains FLUO 57 (à l'exception de Luppy et Béchy). Néanmoins, **l'Est du territoire est doté d'une infrastructure structurante qu'est la gare TER de Rémilly**. La gare de Rémilly permet, en effet, des échanges à l'échelle régionale, nationale voire européenne. L'offre ferroviaire proposée depuis Rémilly se révèle particulièrement compétitive face à la voiture, tant en termes de temps de trajet, que de fréquence des trains. **Le temps de trajet entre Rémilly et Metz dure environ 15 minutes** contre **35 minutes** (en moyenne) **en voiture**. Généralement près de 33 trains assurent la liaison quotidienne Rémilly-Metz de 6h40 à 22h50 *(un autre train est régulièrement proposé aux alentours de 5h40-6h)*, soit a minima un train par heure et jusqu'à 4 trains par heure en pointe.

Où aller depuis la gare de Rémilly ?

- Ligne Sarreguemines - Béning - Metz
- Ligne Sarrebruck - Forbach - Metz
- Ligne Sarrebourg - Rémilly - Metz

Retrouvez tous les horaires sur sncf-connect.com et fluo.grandest.fr

Nombre de trains par heure entre Rémilly et Metz

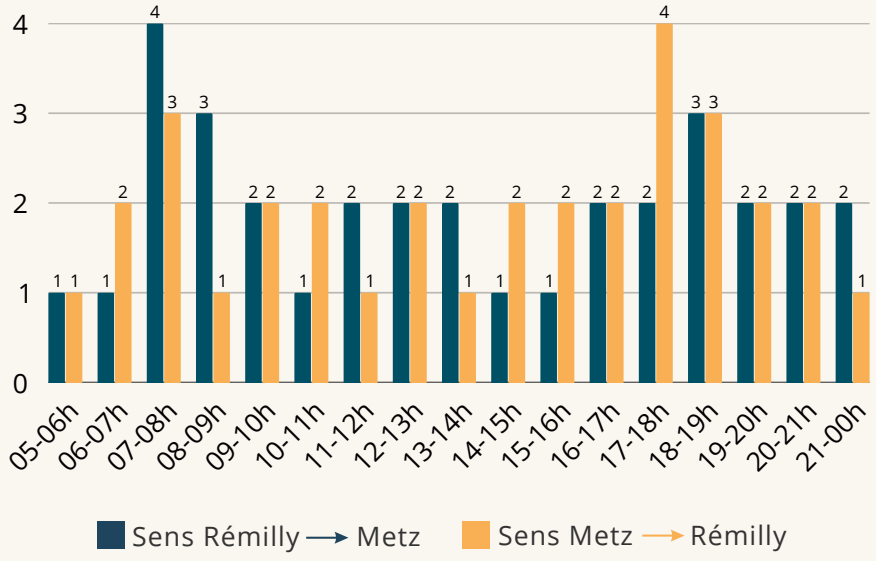

Lignes ferroviaires TER depuis Rémilly

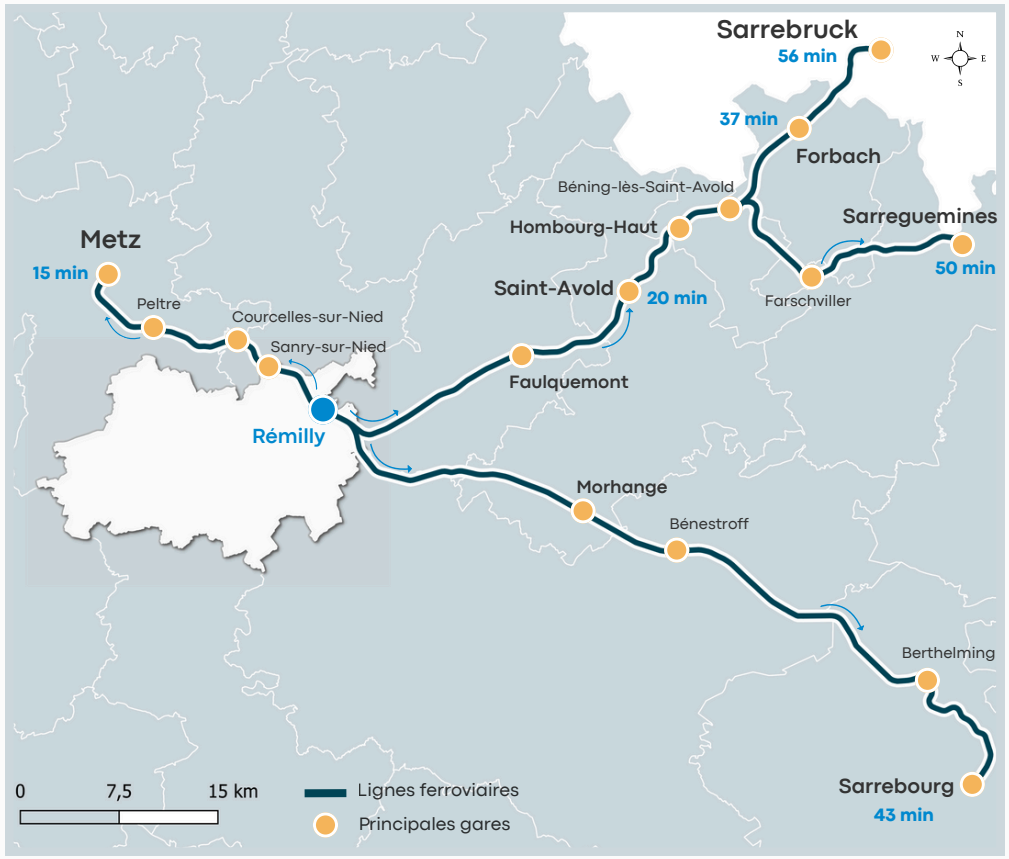

Sources : sncf-connect.com et ressources.data.sncf.com

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV) EST EUROPÉNNE (PARIS-STRASBOURG)

Outre la Gare de Rémilly, deux autres importantes infrastructures de transport sont implantées sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Messin : la **Gare Lorraine TGV** et l'Aéroport régional "Lorraine Aéroport".

▶ **Située sur la commune de Louvigny au Sud-ouest du territoire intercommunal, la Gare Lorraine TGV** permet des déplacements quotidiens ou occasionnels efficaces à l'échelle régionale et nationale. La ligne à grande vitesse Est européenne rapproche en effet le Grand Est de Paris et de fait des autres régions françaises.

Lorraine Aéroport est, par ailleurs, implanté à 7 km de la gare Lorraine TGV sur le territoire des communes de Goin, Pagny-lès-Goin, Vigny et Silly-en-Saulnois. L'offre disponible permet des vols réguliers et occasionnels vers le Maroc, l'Algérie ainsi que la Grèce durant la période estivale.

▶ **En moyenne 12 liaisons par jour entre Lorraine TGV et Paris Est**. Le trajet le plus rapide permet de rejoindre la Gare de l'Est en 1h17.

Ligne à Grande Vitesse (LGV) Est européenne

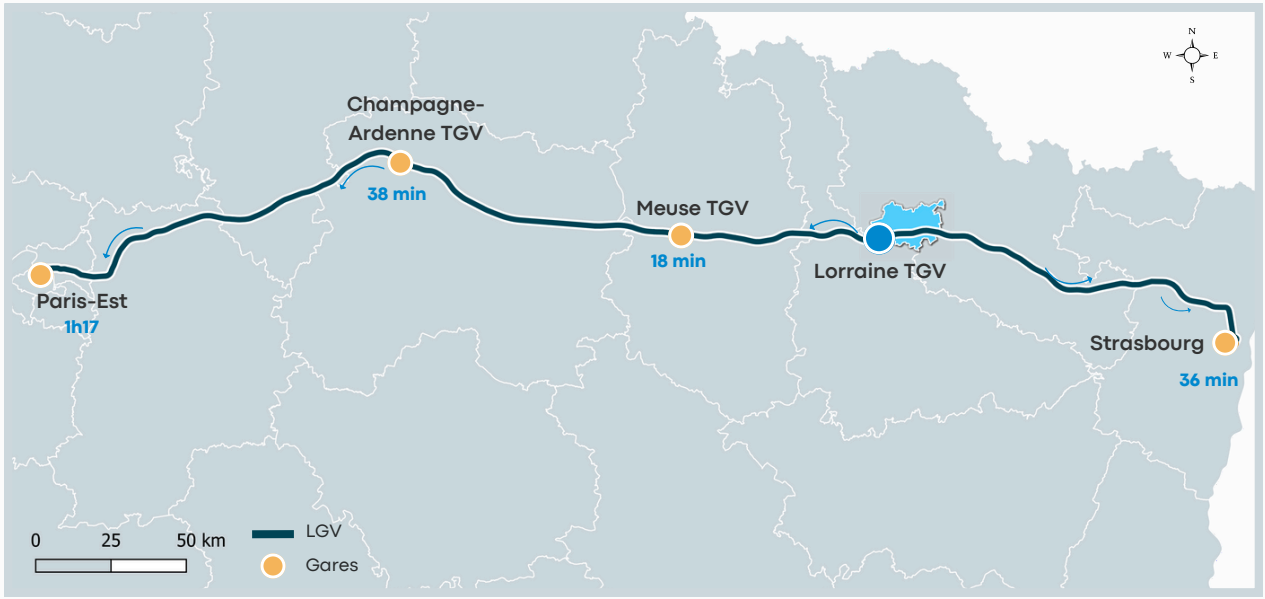

Sources : sncf-connect.com et ressources.data.sncf.com

Des navettes assurent des liaisons rapides au départ de Metz et Nancy vers la gare Lorraine TGV.

835 places de stationnement disponibles

Crédit photographies : l'Europe Vue du Ciel

LES PARKINGS-RELAIS LE MET'

Des **Parkings-Relais** sont accessibles sur le territoire de l'Eurométropole de Metz pour faciliter les déplacements vers le centre-ville de Metz ou toute autre destination de l'Eurométropole. Situés à proximité immédiate d'une station METTIS ou d'un arrêt de bus, ils vous permettent de **stationner votre véhicule gratuitement et d'emprunter le réseau LE MET'** pour continuer vos déplacements.

LE MET'
L'Eurométropole de Metz vous transporte

Deux types de Parkings-Relais

Parkings surveillés avec barrières

Pour entrer dans un parking-relais surveillé, il suffit de présenter votre véhicule devant la barrière qui s'ouvre automatiquement (*hauteur maximum 2m10*) et pour en sortir, il est nécessaire de présenter à la borne de sortie du parking son titre de transport validé dans la journée (*validation à bord d'un bus du réseau LE MET'*). Vous pouvez entrer et sortir du P+R 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Parkings libres d'accès

Ces parkings sont ouverts à tous, l'entrée et la sortie se font librement sans barrières et ils ne sont pas gardiennés.

Source : lemet.fr

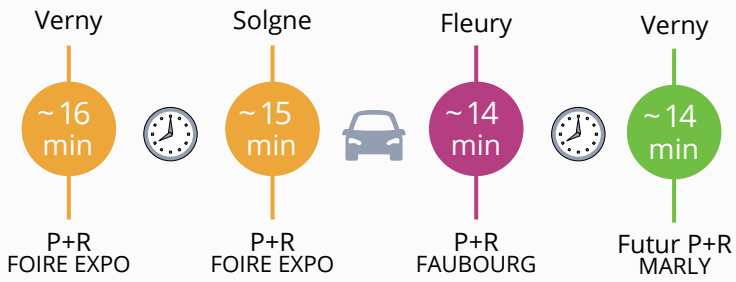

Les Parkings-Relais de l'Eurométropole de Metz

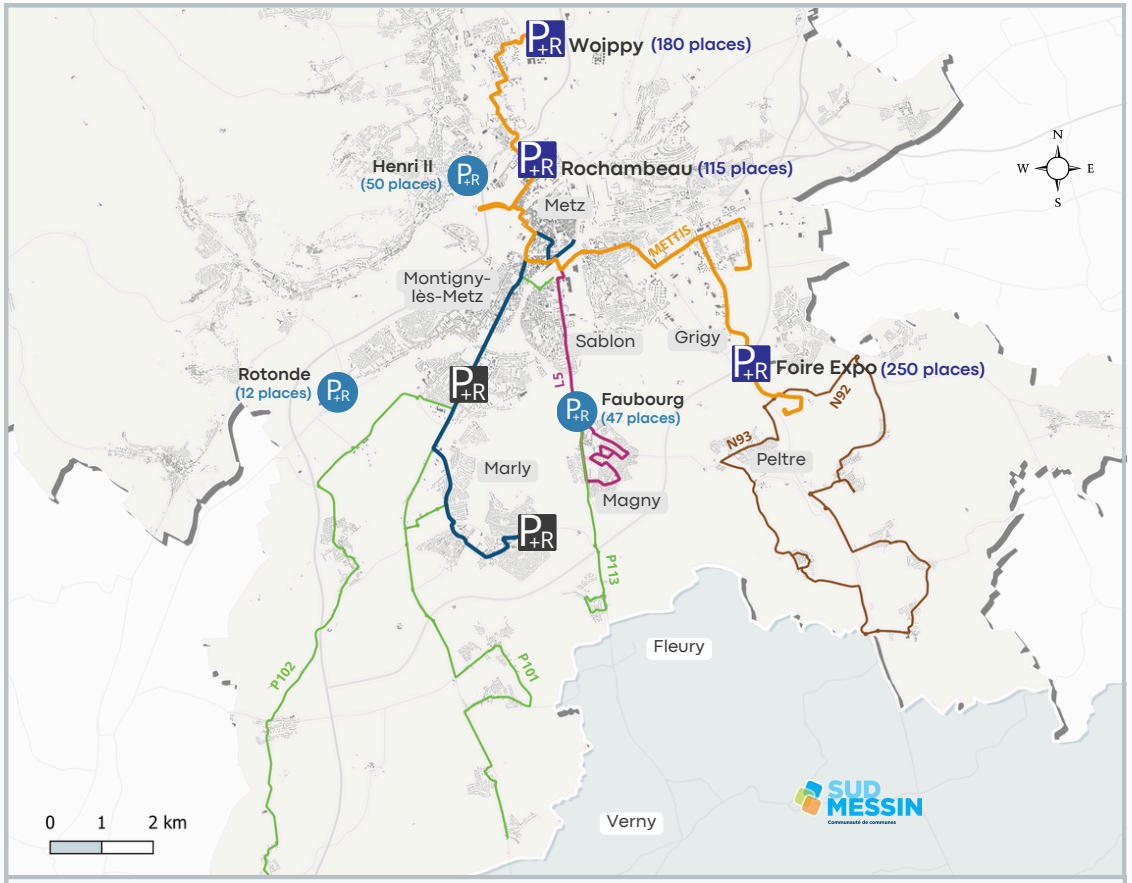

Lignes Le Met'

- Mettis A et B
- METTIS C (en projet)
- Lianes 5
- Proxis P101 / P102 / P113
- Navettes 92 / 93

Parkings-Relais de l'Eurométropole de Metz

- Parkings-Relais surveillés
- Parkings-Relais METTIS C (en projet)
- Parkings-Relais libres d'accès

Non exhaustif. Retrouvez l'ensemble des lignes Le Met' sur lemet.fr

Sources : Data.gouv.fr et lemet.fr

MOBILITÉS PARTAGÉES

ESSAYEZ LE COVOITURAGE

Depuis septembre 2023, **la Communauté de Communes du Sud Messin soutient le covoiturage du quotidien** par le biais d'un partenariat avec l'opérateur BlaBlaCar Daily. Concrètement, **l'intercommunalité finance tous vos trajets** de covoiturage compris entre 2 et 80 km et ayant comme origine ou destination une des 34 communes du territoire.

Des avantages financiers

Plus d'informations sur sudmessin.fr

Conducteurs ? Recevez des incitations financières

5000 € déjà versés !

- Trajets de 2 à 15 km : 1,5€ par passager transporté ;
- Trajets de 15 à 30 km : 1,5€ par passager transporté + 0.10€ /km au-delà de 15 km et par passager transporté ;
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager transporté.

Passagers ? Vous ne paierez que 50 centimes par trajet

Pour bénéficier des avantages de ce partenariat, il vous suffit de **télécharger l'application BlaBlaCar Daily**. Vous pourrez ensuite être mis en relation de manière sécurisée avec des covoitureurs ou vous pourrez tout simplement covoiturer avec des connaissances. En outre, la CCSM organise occasionnellement des événements, à l'image du "**printemps du covoiturage**" (*1er mars au 31 mai 2025*) permettant une gratuité des trajets passagers contre 50 centimes habituellement.

Les aires de covoiturage du Sud Messin et à proximité

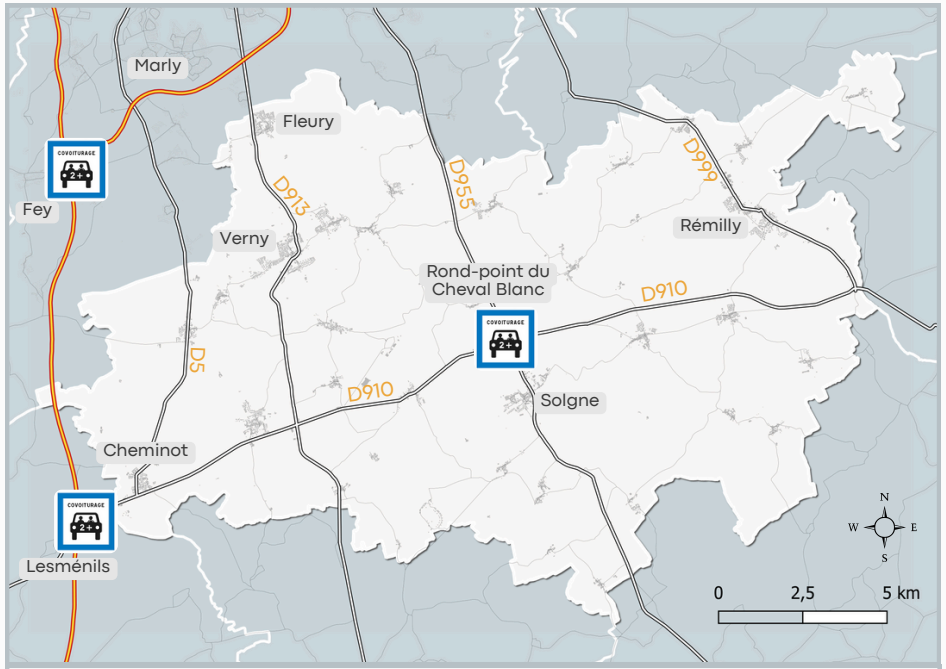

Aire de covoiturage du Cheval Blanc *(D955 / D910)* : **22 places**

Aire de covoiturage de Lesménils *(A31 / D910)* : **75 places**

Aire de covoiturage de Fey *(A31 / N431 / D66)* : **47 places**

Sources : Observatoire.covoiturage.gouv.fr / Eurométropolemetz.eu / sudmessin.fr

Améliorez votre pouvoir d'achat en partageant vos frais de transport et en profitant de l'incitation financière de la CCSM

MOBILITÉ SOLIDAIRE

La mobilité solidaire est un **dispositif d'entraide et de solidarité** mis en place en 2021 par la fédération Familles Rurales, en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud Messin. Ce service accompagne les habitants du territoire confrontés **à des difficultés pour se déplacer et disposant de revenus modestes**, leur offrant ainsi une solution adaptée pour faciliter leur mobilité au quotidien.

Concrètement, sur simple appel auprès de Familles Rurales, l'association met en relation les personnes qui souhaitent se déplacer avec des conducteurs bénévoles. Ces derniers mettent à disposition de leur temps pour accompagner des bénéficiaires en les conduisant de leur domicile au lieu de rendez-vous. Au-delà de la capacité du service à véhiculer les personnes, l'objectif du dispositif est également d'apporter un lien relationnel et de partager des moments conviviaux (*le chauffeur peut par exemple accompagner la personne véhiculée jusqu'à la salle d'attente dans le cadre d'un rendez-vous médical, porter les courses jusqu'au domicile, etc*...).

Pour qui ?

Plus d'informations sur sudmessin.fr et grand-est.famillesrurales.org

mobilitésolidaire

▶ Les personnes qui :

- n'ont pas de permis, pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire ;
- habitent sur le territoire de la CCSM ;
- ont des ressources de moins de 1300 € / mois / personne + 650 € par personne à charge ;
- qui adhérent à l'association Familles Rurales (26 €/an pour le foyer).

Comment ça fonctionne ?

- Le bénéficiaire doit appeler 48 h avant son trajet afin d'organiser son déplacement ;
- **Un tarif unique de 0.32 € / km pour le bénéficiaire** ;
- **Une indemnité de 0.45 € / km pour le conducteur** (de son domicile jusqu'à son retour) ;
- Limitation à 3 mois maximum pour les trajets dont le motif est "professionnel".

Les motifs de déplacements :

- **Rendez-vous médicaux**
- **Activités de loisirs / lien social**
- **Rendez-vous administratifs**
- **Visite de proches**
- **Courses**

Vous souhaitez bénéficier du service ou devenir conducteur ?

03 87 65 47 54

fd.moselle@famillesrurales.org

JE ME DÉPLACE À VÉLO

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

"*Les modes actifs, notamment le vélo et la marche, désignent l'ensemble des modes de déplacement pour lesquels la force motrice est nécessaire, avec ou sans assistance motorisée*" (*Article L1271-1 du code des transports*). Pour les déplacements de courtes distances, **les modes actifs** sont aujourd'hui une **alternative économique et écologique** à la voiture, et permettent par la même occasion de pratiquer une activité physique régulière. Au sein du Sud Messin, la commune de Rémilly dispose de plusieurs aménagements cyclables facilitant les déplacements à vélo au quotidien. En outre, depuis 2014, un itinéraire de randonnée VTT de 25 km est également praticable et permet de découvrir le Sud Messin entre Seille et Bois de l'Hôpital (plaquette-vtt.pdf).

Les aménagements cyclables de Rémilly

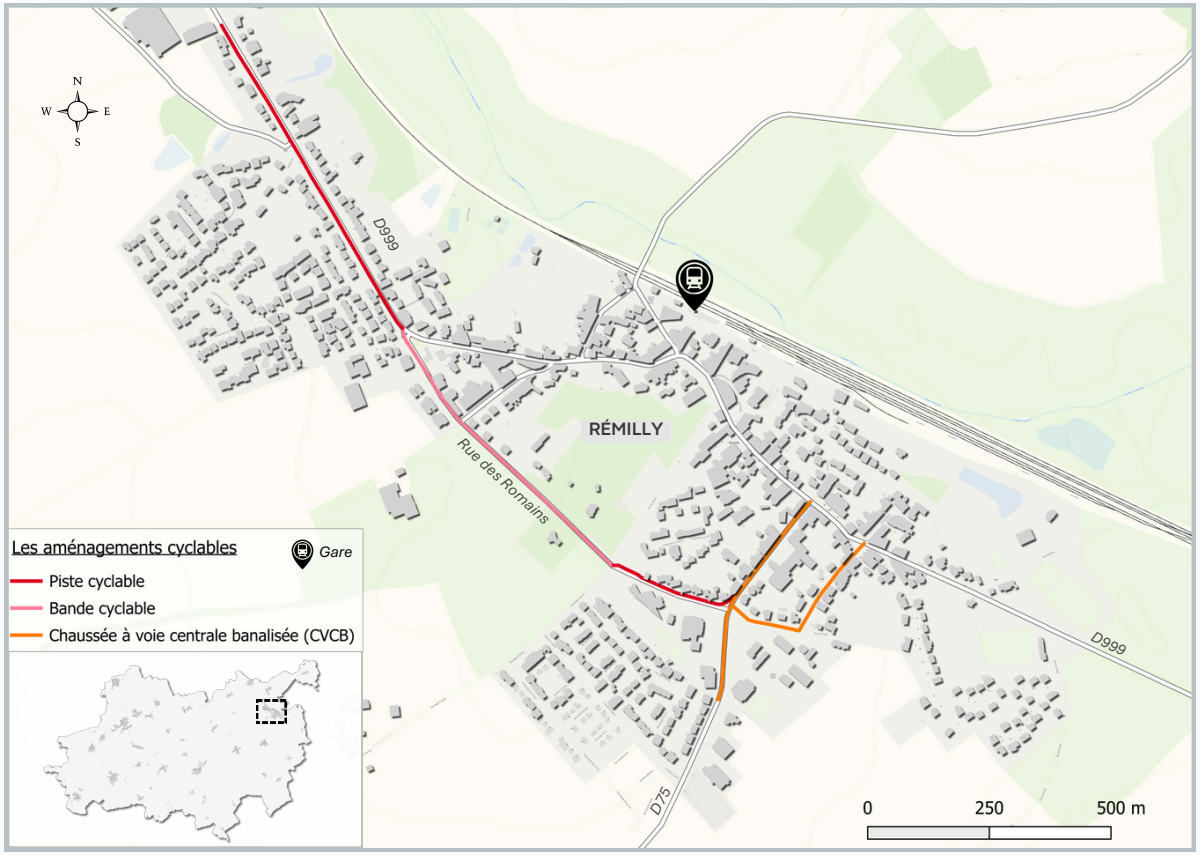

Piste cyclable unidirectionnelle

Bande cyclable unidirectionnelle

Les zones 30 km/h

12 communes du Sud Messin ont mis en place une **zone 30 km/h** dans toute l'agglomération et 11 communes du territoire ont instauré une limitation de vitesse à 30 Km/h sur une partie de l'agglomération (une rue, un lotissement...).

Ces mesures, accompagnées **d'aménagements qui visent à apaiser les vitesses** *(réductions de la largeur de la chaussée, surélévations, écluses, chicanes, priorités à droite...)*, favorisent **la mixité d'usage de la chaussée** (cycliste/voiture).

INDERMODALITÉ VÉLO + TRAIN & STATIONNEMENT CYCLABLE

L'aire d'accessibilité à vélo depuis la gare de Rémilly illustre le **potentiel de l'intermodalité vélo-train**, c'est-à-dire la combinaison successive de ces deux modes de déplacement lors d'un même trajet. En effet, la quasi-totalité des habitants de la commune de Rémilly peut rejoindre la gare TER en **moins de 10 minutes à vélo**. Cette articulation vélo-train est favorisée par la présence de **stationnements pour vélos** aux abords directs de la Gare de Rémilly.

Aire d'accessibilité de 20 minutes à vélo autour de la gare de Rémilly

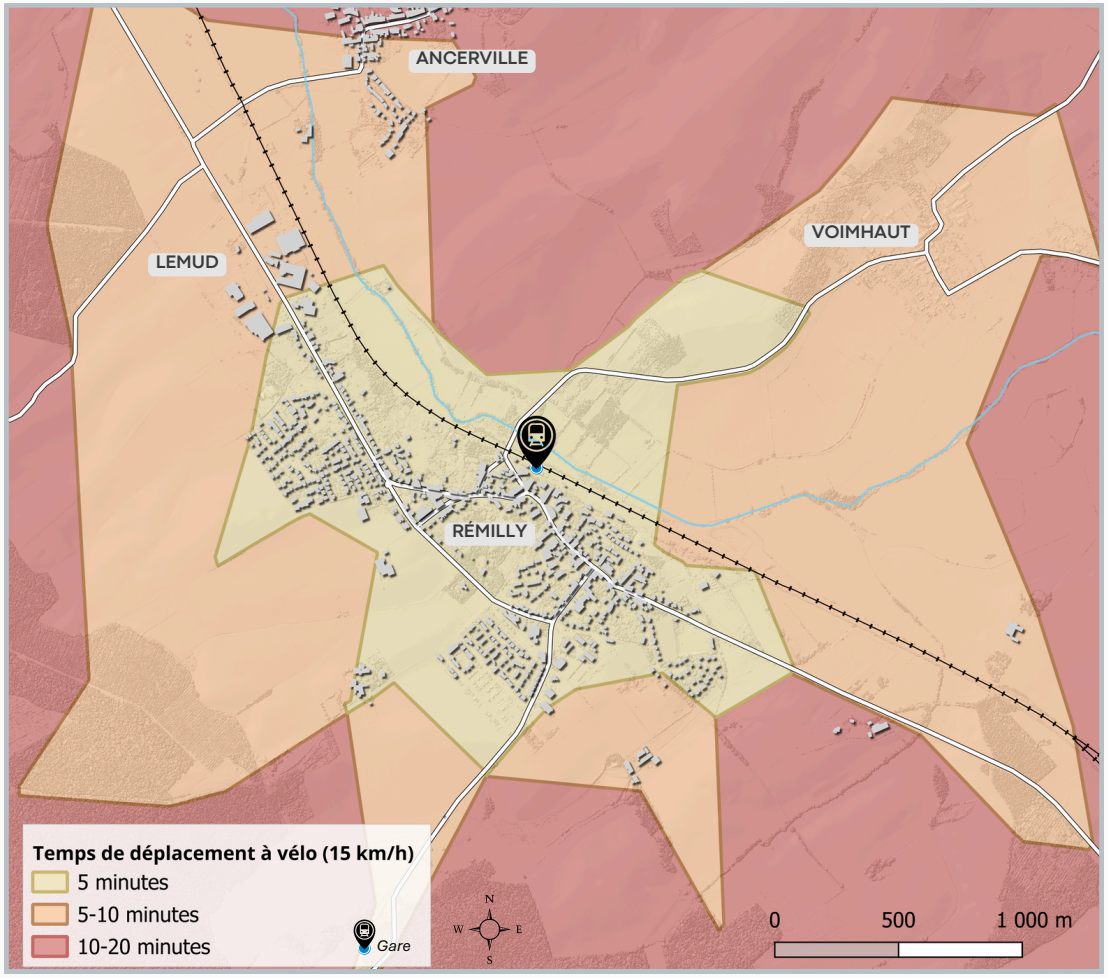

Source : open route service

Le stationnement cyclable

Depuis 2023, **5 box à vélos sécurisés**, offrant au total 10 places de stationnement, ont été installés aux abords de la gare. Ils viennent **renforcer l'offre existante**, **constituée de 8 arceaux couverts,** soit 16 stationnements vélos.

Au sein du territoire intercommunal, d'autres solutions de stationnement cyclable existent à l'image de la consigne collective du collège Nelson Mandela (*26 places réservées*) à Verny, ou encore des râteliers vélos en libre accès, comme ceux situés dans la Zone d'Activité Economique des 5 Epis (12 places accessibles devant le magasin Super U de Lemud).

Gare de Rémilly

Collège Verny

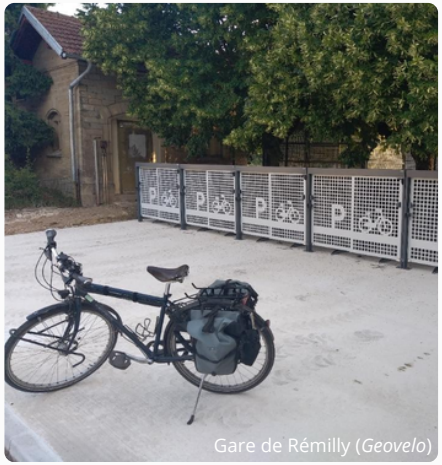
Gare de Rémilly (*Geovelo*)

JE ME DÉPLACE À PIED

La marche est le **deuxième mode de déplacement des habitants du Sud Messin au quotidien**. Sa part modale, qui désigne le pourcentage de déplacements effectués à pied par rapport à l'ensemble des modes de transport utilisés, atteint les 31 %, soit près d'**un tiers des déplacements quotidiens** (EDGT SCoTAM 2017). Cela illustre la forte place de ce mode de déplacement pour les trajets de proximité. A titre d'exemple, dans le centre-bourg Verny, la marche représente 41 % des déplacements quotidiens et la voiture 57 % (EDGT SCoTAM 2017).

Aire d'accessibilité de 20 minutes à pied autour de la mairie de Verny

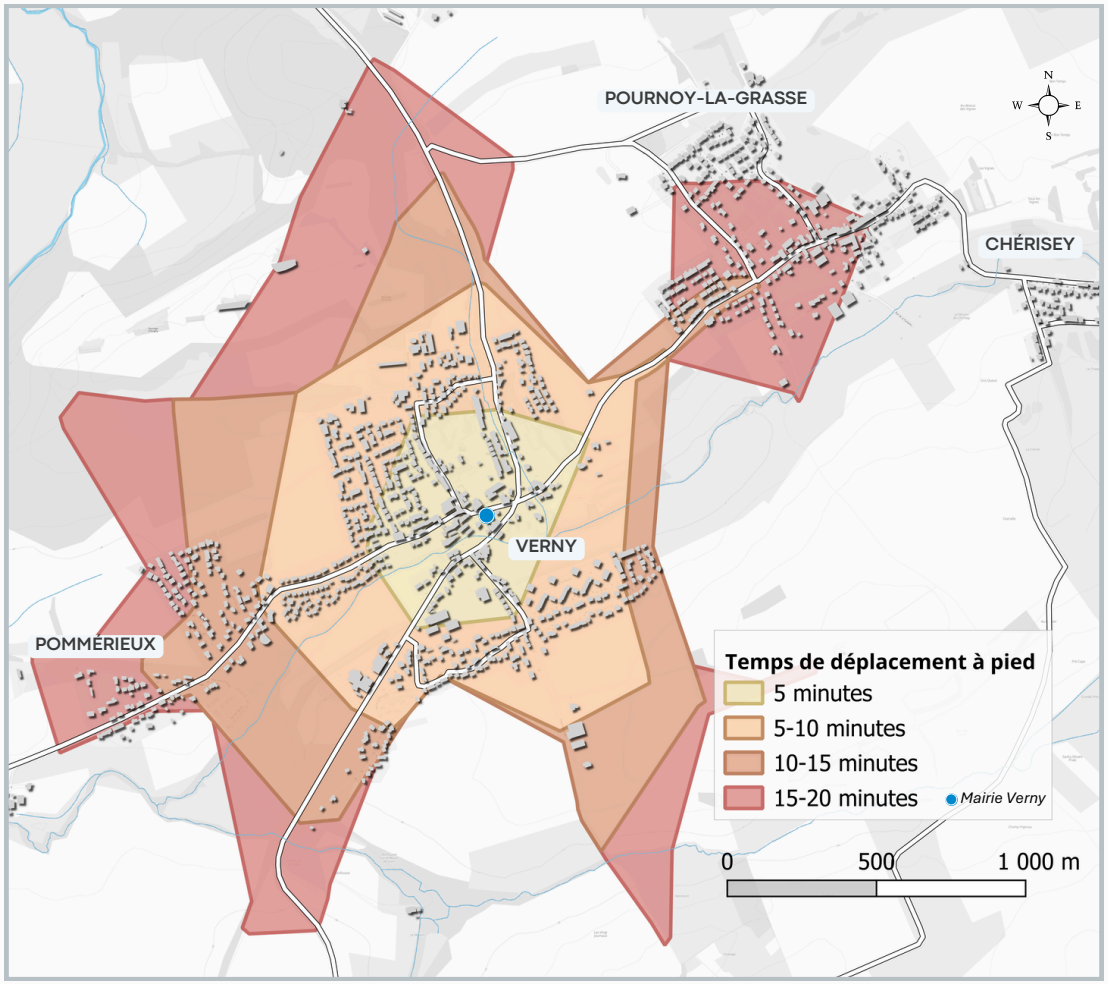

Source : open route service

Les liaisons piétonnes

La pratique de la marche au quotidien est favorisée par la présence d'aménagements **sécurisés**, **continus** et **confortables** pour les piétons (*exemple : zone de rencontre Place du 18 novembre à Solgne qui donne la priorité aux piétons et aux cyclistes sur les véhicules).*

Outre les cheminements piétons intra-communaux, des **liaisons piétonnes sécurisées existent entre certaines communes du Sud Messin**, à l'image de la liaison entre Cheminot et Longeville-lès-Cheminot ou encore de la récente liaison piétonne qui a été aménagée entre Pournoy-la-Grasse et Verny. Cette nouvelle liaison, portée conjointement par les deux communes, permet désormais un accès facilité pour les piétons à la centralité Verny (*commerces, services, équipements publics...*).

Liaison piétonne Pournoy-la-Grasse - Verny

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

Les **I**nfrastructures de **R**echarge pour **V**éhicules **E**lectriques (**IRVE**), communément appelées **bornes de recharge pour véhicules électriques**, se développent dans le Sud Messin ces dernières années. D'initiatives privées ou publiques, ces solutions de recharge en accès libre contribuent à accompagner l'essor des véhicules électriques dans la mobilité du quotidien. Le **territoire intercommunal dispose aujourd'hui de 13 bornes de recharge électriques** ouvertes au public. Chaque borne dispose de plusieurs points de recharge avec des puissances variables allant de 3 kW jusqu'à 100 kW pour certaines d'entres elles.

Les bornes de recharge du Sud Messin et à proximité

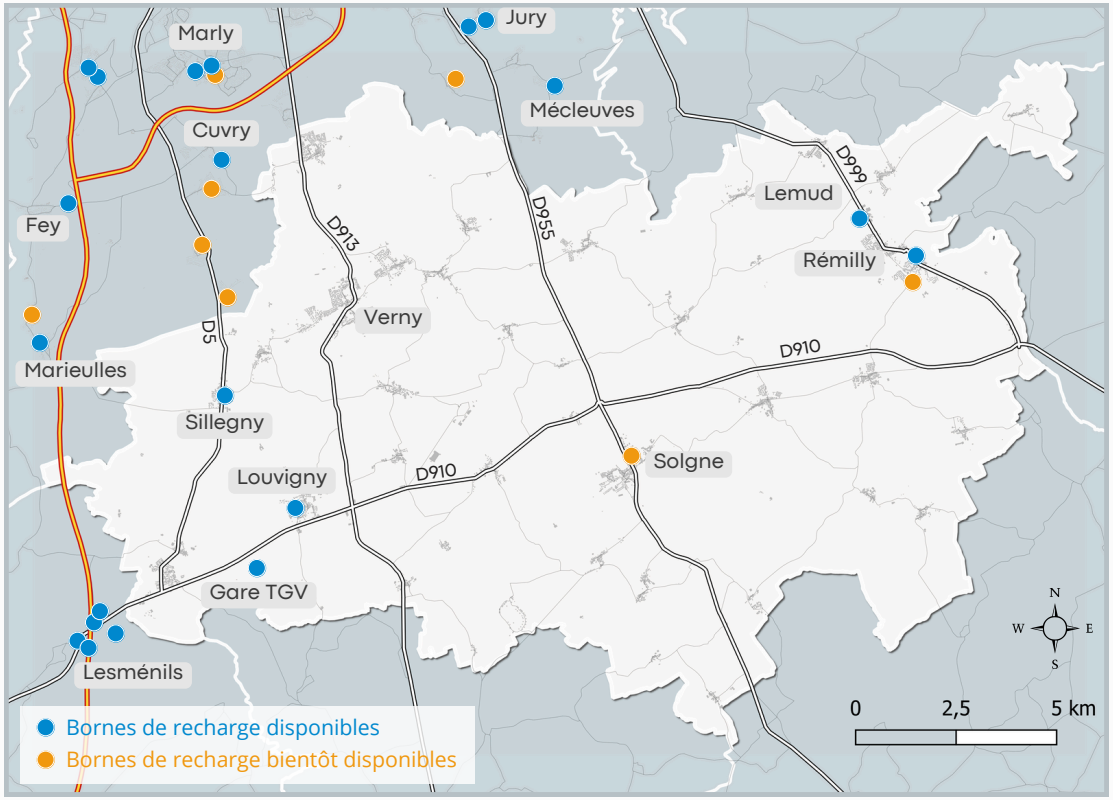

Source : chargemap et eurometropolemetz.connectandgo.fr

Les véhicules électriques, un levier essentiel pour la décarbonation des transports

34 % des émissions de GES en France sont émises par le secteur des transports, et **53 % de ces émissions proviennent des voitures particulières** (SDES). L'électrification du parc automobile apparaît ainsi comme une solution incontournable pour réduire les émissions du secteur des transports.

Néanmoins, "*le développement d'une flotte de véhicules électriques ne pourra suffire, seul, à atteindre les objectifs climatiques de réduction significative des gaz à effet de serre*" (DIPT, 2025). "*La réponse aux différents enjeux de transition apparaît donc conditionnée à une transformation de nos mobilités vers davantage de sobriété*" (DIPT, 2025). En plus des véhicules électriques, cela implique d'**activer d'autres leviers de décarbonation** tels que les modes actifs, les transports collectifs ou encore le covoiturage.

Source : Direction interministérielle de la transformation publique, "*Encourager l'adoption des véhicules électriques*", janvier 2025

Puissance des points de charge par commune (en kW)

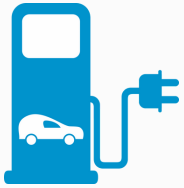

Lemud : 22 kW - 50 kW - 100 kW
Louvigny : 3 kW - 7.4 kW - 22 kW
Rémilly : 3 kW - 22 kW
Sillegny : 3 kW - 22 kW
Solgne : 22 kW

Source : chargemap

OÙ M'INFORMER ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD MESSIN

- www.sudmessin.fr
- contact@sudmessin.fr
- 03 87 38 04 10
- 2 Rue Pilatre de Rozier, 57420 Goin

MAISONS FRANCE SERVICES

- www.sudmessin.fr/fr/les-maisons-france-services.html
- 03 87 65 47 54 (Verny)
- 9 rue du Château, 57420 Verny
- 03 87 38 19 81 (Rémilly)
- 1 Au Parc, 57580 Rémilly

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE FAMILLES RURALES

- grand-est.famillesrurales.org
- fd.moselle@famillesrurales.org
- mobilite-solidaire.moselle@famillesrurales.org
- 03 87 65 47 54
- 26 rue des Vanneaux, 57155 Marly

SERVICE TRANSPORT fluo 57 - RÉGION GRAND EST

- www.fluo.grandest.fr
- Transports57@grandest.fr
- 03 87 33 63 70 (transport scolaire | 8h-12h ; 13h-16h30)
- 0801 909 057 (lignes régulières | 8h-12h ; 14h-17h30)

SNCF

- www.ter.sncf.com/grand-est
- www.sncf-connect.com
- www.garesetconnexions.sncf/fr/gares-services/remilly
- www.garesetconnexions.sncf/fr/gares-services/lorraine-tgv

L'OFFRE DE MOBILITÉ

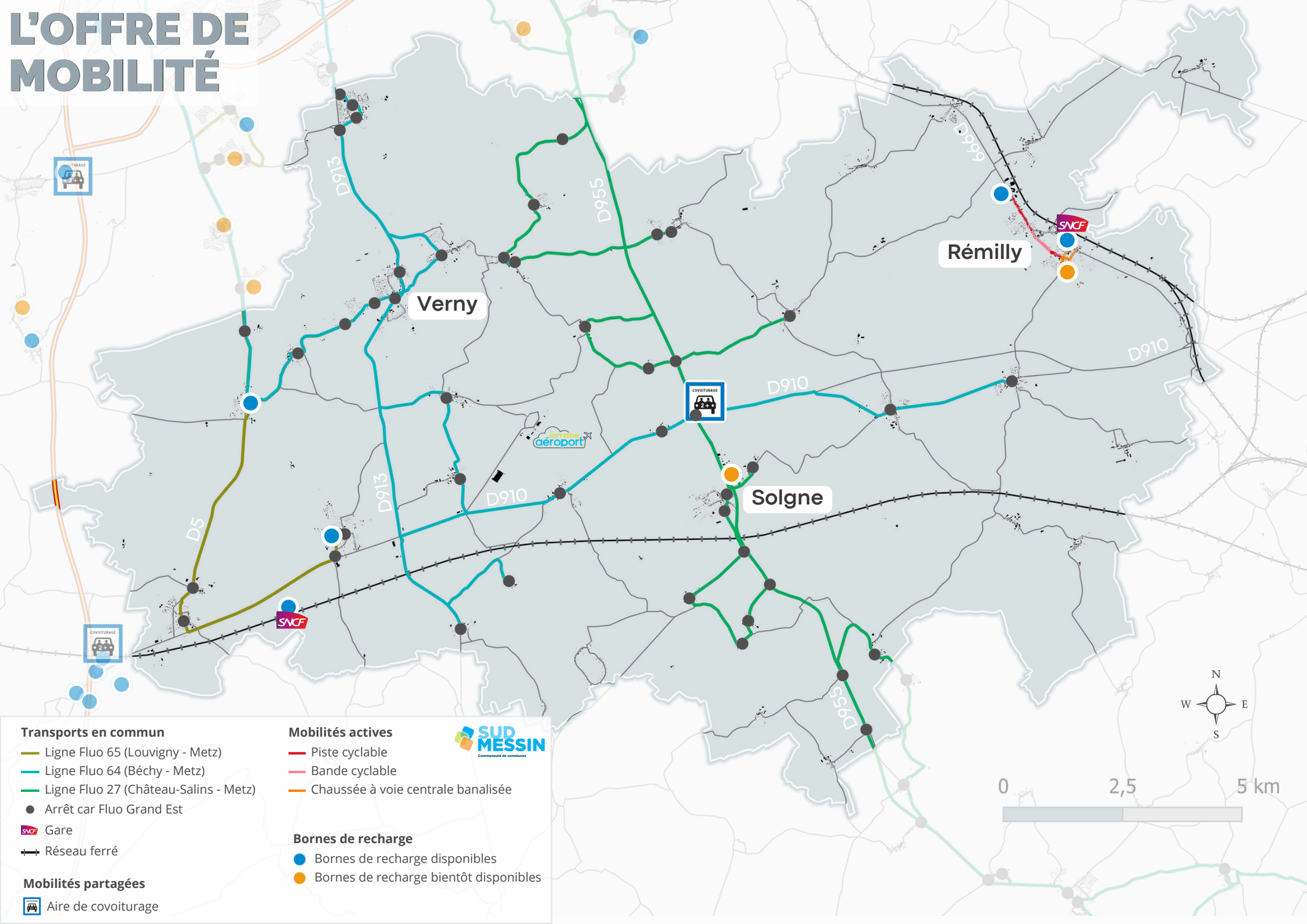

Transports en commun

- Ligne Fluo 65 (Louvigny - Metz)
- Ligne Fluo 64 (Béchy - Metz)
- Ligne Fluo 27 (Château-Salins - Metz)
- Arrêt car Fluo Grand Est
- Gare
- Réseau ferré

Mobilités partagées

- Aire de covoiturage

Mobilités actives

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Chaussée à voie centrale banalisée

Bornes de recharge

- Bornes de recharge disponibles
- Bornes de recharge bientôt disponibles

SUD MESSIN
Communauté de communes

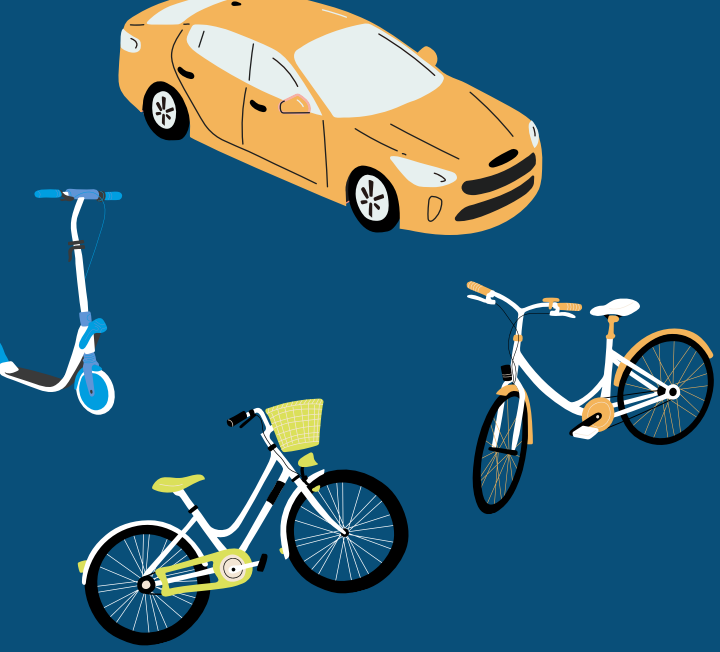

SUD MESSIN
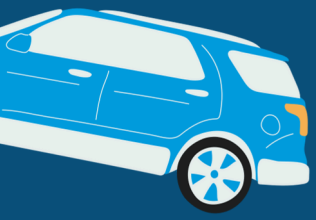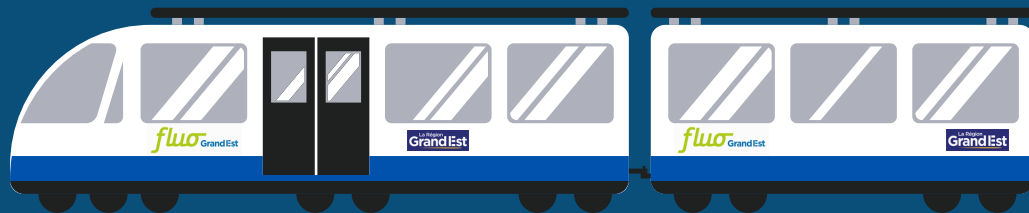
Juin 2025